Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général Maths + HGGSP, veuillez visiter :
bac-maths-hggsp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques

Jour 1

Durée de l'épreuve : **4h00**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte **5** pages numérotées de **1/5** à **5/5**.

Le candidat traite un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2 ET l'étude critique de documents.

Répartition des points

DISSERTATION	10 POINTS
ÉTUDE CRITIQUE	10 POINTS

Le candidat traite un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précise sur la copie le numéro de sujet choisi pour la dissertation.

Dissertation – Sujet 1

Les États-Unis et la question environnementale à l'échelle nationale et mondiale : des relations complexes, du XIX^{e} siècle à nos jours.

Dissertation – Sujet 2

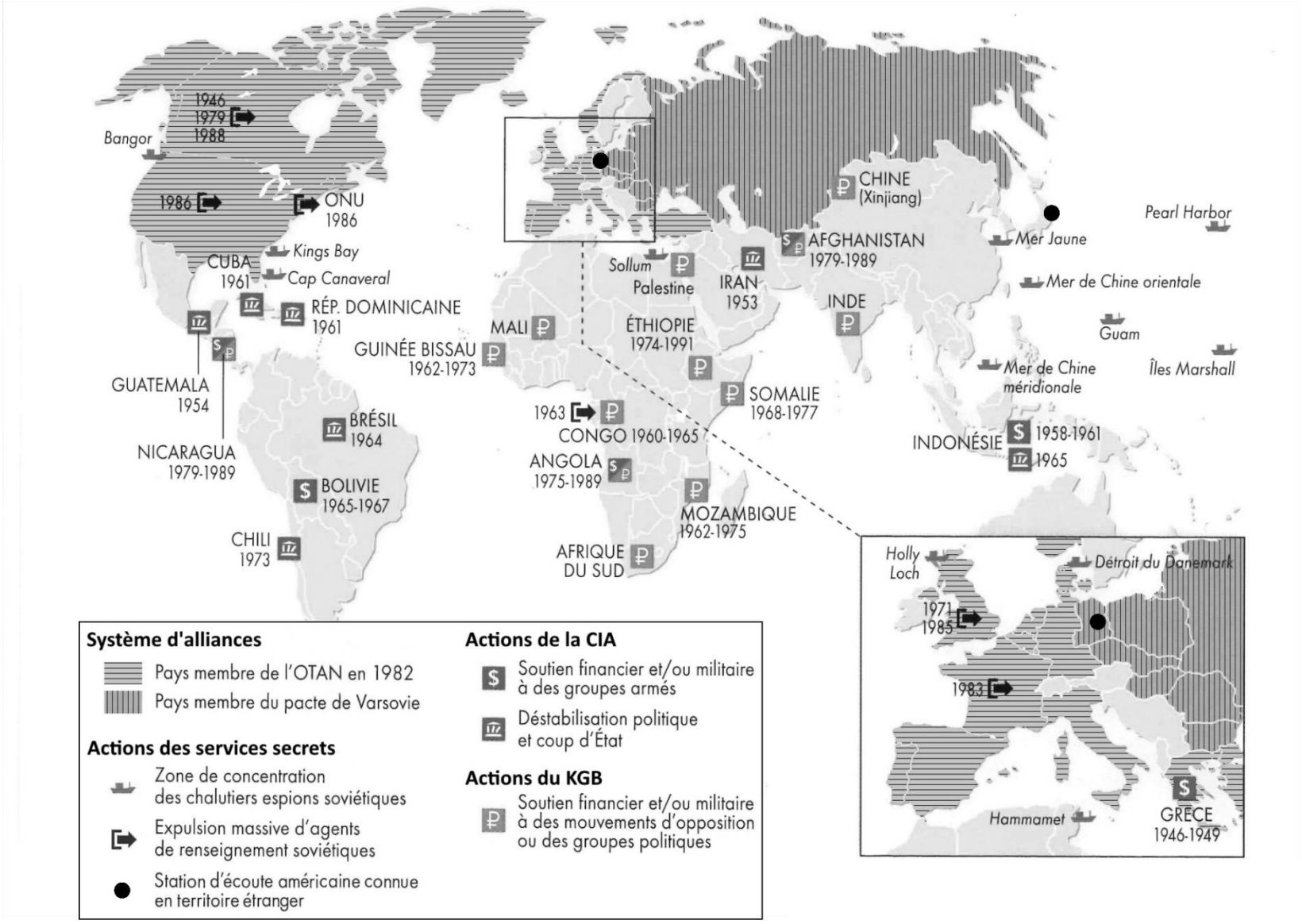
Se rapproche-t-on, depuis la fin du XVIII^{e} siècle, du modèle de la guerre absolue de Carl von Clausewitz ?

Le candidat traite l'étude critique de documents suivante.

<u>Étude critique de documents.</u> L'enjeu de la connaissance : le renseignement et la Guerre froide.

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, décrivez les formes du renseignement étatsunien et soviétique ainsi que leurs enjeux durant la Guerre froide.

DOCUMENT 1



D'après Sophie Dullin, Stanislas Jeannesson, *Atlas de la guerre froide : 1947-1990, un conflit global et multiforme*, Paris, Autrement, 2017, p. 38.

DOCUMENT 2

Le 7 février 1958, à peine quelques mois après la mise sur orbite du satellite Spoutnik par les Soviétiques, le président Eisenhower entérinait le programme CORONA de la CIA, qui visait à élaborer un satellite de reconnaissance […]. Le 18 août 1960, tandis que s'ouvrait à Moscou le procès de Gary Powers[1], le premier satellite du programme CORONA était placé sur orbite avec une caméra embarquée […]. Afin de coordonner ce programme de reconnaissance par satellites interposés conduit par la CIA et des projets similaires de l'armée de l'air, les autorités américaines, en septembre 1961, établirent une nouvelle agence, le *National Reconnaissance Office* (NRO). La mise en place de cette agence se fit dans le plus grand secret puisque ce n'est qu'en 1992 que les autorités américaines reconnurent publiquement l'existence du NRO.

Malgré la création du NRO et le passage du « renseignement aérien » au « renseignement aérospatial », les avions de surveillance ne furent pas jetés au rebut, car, en dépit de la sophistication toujours plus grande des satellites, les avions conservent l'avantage de la mobilité et peuvent donc aller au plus près de la cible envisagée. Ainsi, le 14 octobre 1962, lors d'une sortie d'un U-2 au-dessus de Cuba, les photographies qui furent prises à cette occasion démontrèrent sans ambiguïté que les Soviétiques avaient installé des missiles balistiques SS-4 de moyenne portée sur l'île. Ces photographies vinrent opportunément rétablir en partie la réputation de la CIA, passablement ternie par le fiasco de la baie des Cochons[2] l'année précédente […].

Des ballons d'observation aux satellites de surveillance, en passant par les avions et autres drones, le renseignement d'origine image permit une véritable révolution du renseignement, qui fut complétée par les avancées du renseignement d'origine électromagnétique (ROEM) […]. En 1962, alors que le U-2 triomphait, un avion d'un nouveau type entrait discrètement en scène, le P-3 Orion de la firme Lockheed dont la mission, contrairement à celle du U-2, n'était pas la prise de photographies mais la reconnaissance des signaux électromagnétiques. Outre les avions, les satellites furent également mis à contribution pour intercepter les renseignements d'origine électromagnétique. Le domaine d'action du renseignement d'origine électromagnétique ne se limitait pas aux seules sphères célestes mais incluait également l'exploration des voies souterraines, lieux de nombreuses communications discrètes. Ainsi, en 1953, les services américains et britanniques creusèrent un tunnel sous la zone de Berlin occupée par les Soviétiques afin de mettre sur écoute leur terminal téléphonique. Jamais, peut-être, espions n'avaient autant mérité le qualificatif de taupes ! […]

Si le renseignement technique, d'origine image ou électromagnétique, et la cryptographie[3] ont connu dans la seconde moitié du vingtième siècle un tel développement, c'est non seulement en raison de progrès technologiques spectaculaires mais également à cause des insuffisances du renseignement humain.

Gildas Le Voguer, *Le renseignement américain entre secret et transparence, 1947-2013*, Rennes, PUR, 2014, pp. 44-48.

[1] Gary Powers : aviateur américain (1929-1977) recruté pendant la Guerre froide par la CIA afin de piloter un avion de reconnaissance U-2. Il est capturé et condamné par les Soviétiques après que son avion eut été abattu au-dessus de l'URSS le 1er mai 1960.

[2] Baie des Cochons (opération) : opération préparée par la CIA afin de faire débarquer des exilés cubains et de renverser le régime de Fidel Castro. L'opération menée le 17 avril 1961 fut un échec complet.

[3] Cryptographie (étymologiquement : « écriture secrète ») : désigne l'ensemble des techniques permettant de chiffrer des messages afin de les rendre inintelligibles sans une action spécifique.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.